



Faux et usage de faux

Par geiger

bonjour;

marié de depuis 17 ans ; le 7 nov 2013 mon épouse a tentée de me tuer quand je dormais(main courante) ; internée ensuite et toujours sous suivie et traitement psy; j'ai découvert 34 prêts en majorités à mon nom, accompagné d'une fausses signatures (plainte déposé pour faux et usage de faux contre mon épouse).depuis j'ai divorcé 24/04/2015 pour faute et devant le juge elle a reconnu les faux en signatures et doit prendre a son compte les 34 crédits faux

j'ai demandé une vérification des écritures au juge du tribunal d'instance de ma ville le 23 /04/2015 .

mon avocat ne veut pas attaquer les banques !!!mais les laisses m'attaquer mais une banque à obtenue une saisie sur mon salaire ,Alors depuis j'ai demandé une vérification des écritures au juge du tribunal d'instance de ma ville le 23 /04/2015 .

que dois je faire ? car je suis victime et j'aimerais que ces banques paie mon préjudice ,,divorce ,perte de famille, frais, car si elles avaient vérifiés la signature des dossiers qui ont été fait , ma carte d'identité a une signature différente et sans ambiguïtés

est ce raisonnable ?